



Le sanglier, pilier de la chasse dans le département du Vaucluse

Daniel DEBENEST

Fédération Départementale des Chasseurs du Vaucluse

Résumé

Le sanglier est une espèce toute nouvelle dans le paysage cynégétique provençal, tant par les quantités prélevées que par l'engouement qu'il suscite chez nombre de chasseurs.

Le développement du grand gibier et du sanglier en particulier a été une chance pour la chasse. L'érosion mécanique du nombre de chasseurs s'est accentuée après 1988 avec l'effondrement des populations de lapins dû au VHD.

Plusieurs exemples significatifs existent en PACA, avec un gradient très révélateur des départements avec peu de sangliers et pas de grand gibier (Bouches du Rhône, Vaucluse) qui ont vu leurs effectifs de chasseurs, régressés rapidement et des départements Alpains possédant une grande diversité des espèces que l'accroissement du sanglier est venu conforté.

Le nombre de timbres grand gibier témoigne de cette reconversion très rapide au début des années 90. Il apparaît qu'un bloc s'est constitué. Il cristallise cet engouement croissant pour le grand gibier. Malgré la récession continue du nombre de porteurs de permis, sur les 10 ans passés, le nombre de timbres Grand gibier se maintient et même tend à progresser.

Dans d'autres domaines, le sanglier véhicule un message positif.

La gestion départementale du sanglier, n'est pas simple à mettre en œuvre, cependant le résultat d'une gestion simple appliquée à l'espèce est une véritable promotion de la notion de gestion qui devrait être appliquée à d'autres espèces dans le cadre des Schémas Départementaux de Gestion Cynégétique.

Le sanglier est un animal emblématique du principe d'équilibre agro-sylvo-cynégétique. C'est un pur produit de l'espace forestier, il commet des dégâts aux cultures, et de ce fait légitime la chasse en tant qu'élément de la régulation de ces équilibres. L'état des populations et l'engouement qu'il suscite, permettent de financer ces dégâts.

Le sanglier est aussi un élément de cohésion intergénérationnel des chasseurs. Il permet en mutualisant les moyens d'intégrer des chasseurs en fin de carrière ou des urbains dans l'impossibilité de posséder des chiens.

*
* *

Le sanglier, facteur de la dynamique cynégétique.

Oui, bien sûr !
Oui, mais ...
Oui, si.

Oui, bien sûr ! Parce que le devenir du sanglier s'inscrit parfaitement dans l'évolution des paysages.

Nous avons 4,5 millions d'hectares de bois sur-exploités à la fin du XIX ème siècle. Nous avons aujourd'hui plus de 15 millions d'hectares d'une forêt vieillissante, aux sous bois propices à accueillir du sanglier.

Cette évolution s'est accélérée à la fin des années 50. Le bois n'a plus été exploité compte tenu de l'arrivée des énergies fossiles et de l'état d'émiettement de la propriété forestière en France. En Provence, le machinisme agricole et le gel des oliviers ont accentué la déprise agricole des versants. Les milieux se sont ainsi progressivement « fermés ». Au milieu des années soixante-dix, première indication de cette évolution, nous avons vu disparaître la perdrix rouge de tènements qui trente ans plus tard, allaient produire du sanglier.



Ce premier constat nous amène à considérer que cette évolution des paysages à créer une dynamique chez toutes les espèces forestières et particulièrement ces dernières années chez le sanglier.

Oui, bien sûr, parce que cette explosion des populations partout en France et spécialement chez nous dans le sud a constitué une formidable opportunité pour le monde de la chasse.

Avec la diminution des migrateurs, l'abandon des lâchers de gibier de tir et surtout en Provence, l'anéantissement brutal des populations de lapins par le VHD, les effectifs de chasseurs se seraient effondrés s'il n'y avait eu l'embellie qu'a connu le sanglier.

Dans ce contexte, le développement du sanglier a drainé à lui nombre de chasseurs car il est venu alimenter l'idée d'une nature féconde, d'une nature généreuse, d'une nature giboyeuse, prémisses d'une chasse vivante, riche en émotions fortes. Le sanglier à raviver l'espérance.

Oui, bien sûr ! Le sanglier a redonné aux chasseurs, le goût d'une chasse difficile, face à un animal puissant, intelligent, résistant et présent en abondance.

Cette prolificité et cette résistance en font donc un nouveau fond de chasse qui nous faisait cruellement défaut.

Le sanglier a redonné un second souffle a la chasse aux grands chiens courants. Il a rappelé à beaucoup que la chasse est avant tout une intrigue qui se noue et dont l'issue est incertaine, un spectacle qui se vit. Le partage de ces moments de chasse comme le partage de la venaison, comme les efforts faits tout au long de l'année pour entretenir le gibier ont donné à cette chasse en équipe un caractère festif dans lequel le chasseur a retrouvé du plaisir.

Le sanglier a redonné de l'assurance au chasseur. Après des années de culpabilisation, d'attaques de toutes parts, voilà que son rôle dans la nature se **trouve justifié, réclamé** pour gérer cette soudaine abondance et les dégâts que cette situation ne manque pas de générer.

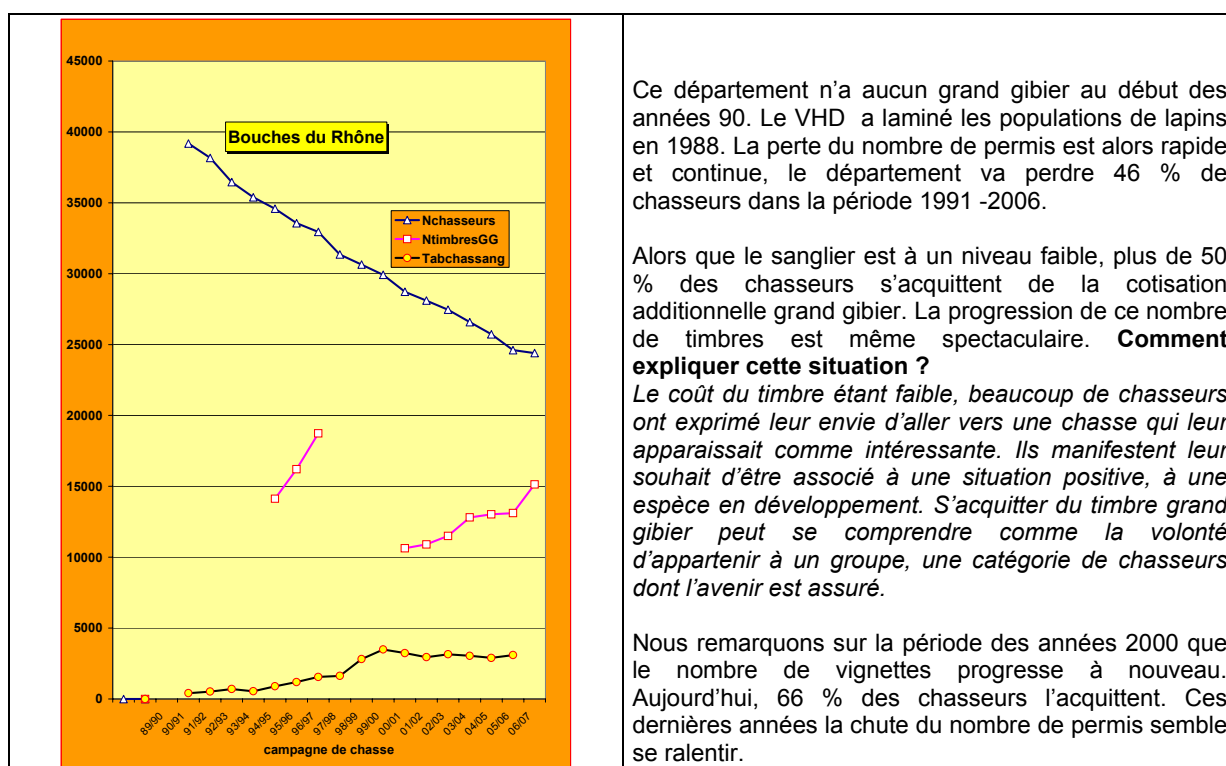
Le sanglier a donné l'envie aux chasseurs de gérer mieux cette abondance. Il leur a redonné confiance dans l'avenir, dans leur action, dans leur capacité de réaction. Le chasseur est devenu un partenaire pour l'agriculteur qu'il indemnise, qu'il préserve en finançant des protections et surtout en chassant pour réguler la population de sanglier.

Oui, mais ... dans la réalité quel a été l'impact du développement du sanglier sur les effectifs de chasseurs.

Le sanglier sera-t-il demain le pilier de la chasse française.

Nous allons tenter d'identifier à travers nos 6 départements de PACA, différentes situations qui vont nous révéler l'impact du sanglier dans la dynamique cynégétique.

1^{er} cas : les Bouches du Rhône (figure 1)



Ce département n'a aucun grand gibier au début des années 90. Le VHD a laminé les populations de lapins en 1988. La perte du nombre de permis est alors rapide et continue, le département va perdre 46 % de chasseurs dans la période 1991 -2006.

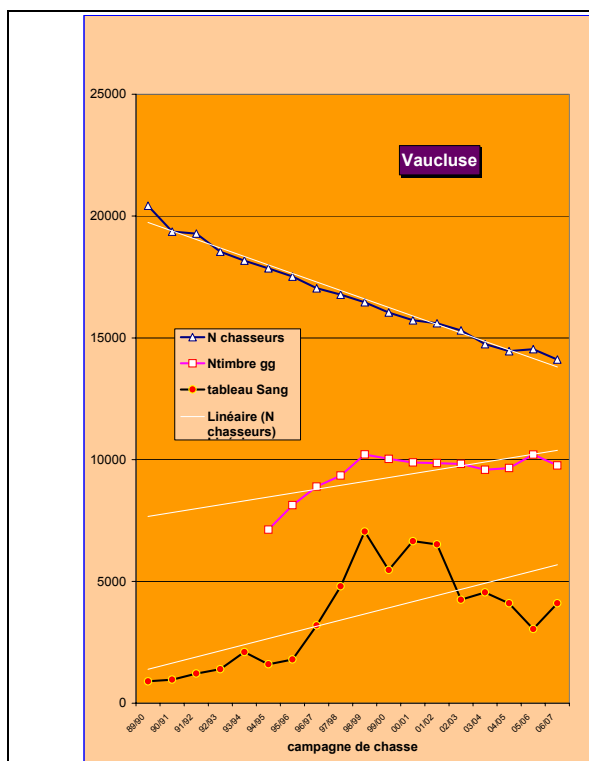
Alors que le sanglier est à un niveau faible, plus de 50 % des chasseurs s'acquittent de la cotisation additionnelle grand gibier. La progression de ce nombre de timbres est même spectaculaire. **Comment expliquer cette situation ?**
Le coût du timbre étant faible, beaucoup de chasseurs ont exprimé leur envie d'aller vers une chasse qui leur apparaissait comme intéressante. Ils manifestent leur souhait d'être associé à une situation positive, à une espèce en développement. S'acquitter du timbre grand gibier peut se comprendre comme la volonté d'appartenir à un groupe, une catégorie de chasseurs dont l'avenir est assuré.

Nous remarquons sur la période des années 2000 que le nombre de vignettes progresse à nouveau. Aujourd'hui, 66 % des chasseurs l'acquittent. Ces dernières années la chute du nombre de permis semble se ralentir.

Figure 1 Cas du département des Bouches du Rhône

En résumé avec le développement du sanglier, sans que les populations s'accroissent fortement nous passons de l'espoir à une réalité encourageante.

2^{ème} cas : le Vaucluse (figure 2)



Nous constatons une décroissance soutenue du nombre de permis – 36 % en 17 ans. Nous remarquons la chute brutale de 5,5 % du nombre de permis l'année suivant l'apparition du VHD.

Les populations de sangliers vont se développer de façon exponentielle après 95. Très rapidement, le nombre de timbre grand gibier progresse pour séduire jusqu'à 60 % des chasseurs. Par la suite, les prélèvements de sangliers diminuent. Malgré cette baisse, le nombre de timbres se maintient et semble constituer un « bloc » qui ne subit pas l'érosion du nombre de permis. Nous pouvons constater pour ces dernières années que 70 % des chasseurs s'acquittent des timbres.

Nous pouvons cependant regretter que dans la phase de progression de l'espèce et d'augmentation du nombre de vignettes grand gibier vendues, cette situation n'ait pas eu de conséquence directe et positive sur le nombre de permis qui a continué à suivre une lente érosion.

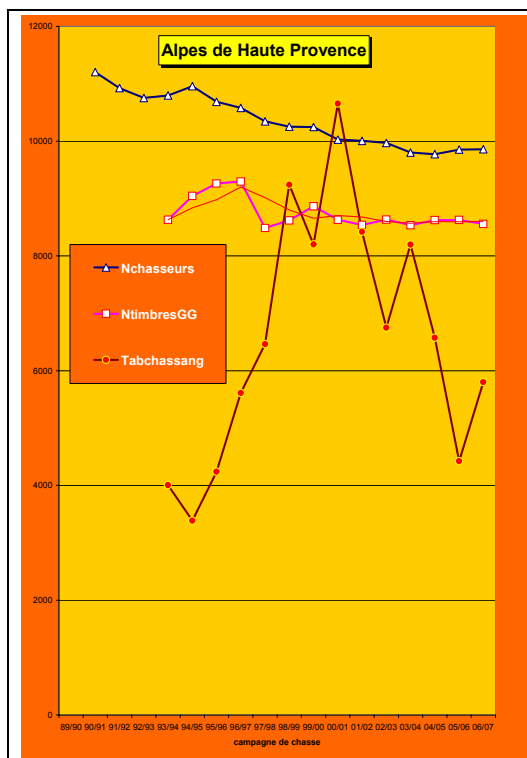
Nous avons connu, en Vaucluse, la même situation avec le lapin dans les années 80. Malgré un très fort accroissement des effectifs de 1984 à 1988, le nombre de chasseurs a commencé à chuter en 1986.

Figure 2 Cas du département du Vaucluse

Si nous continuons malgré tout à perdre des chasseurs :

- ➔ C'est parce qu'il n'y a pas du sanglier partout
- ➔ Parce que tous les chasseurs ne peuvent pas intégrer une équipe.
- ➔ Parce que le sanglier et la chasse en équipe ne séduisent pas tous les chasseurs.

3^{ème} cas : Alpes de Haute Provence (figure 3)



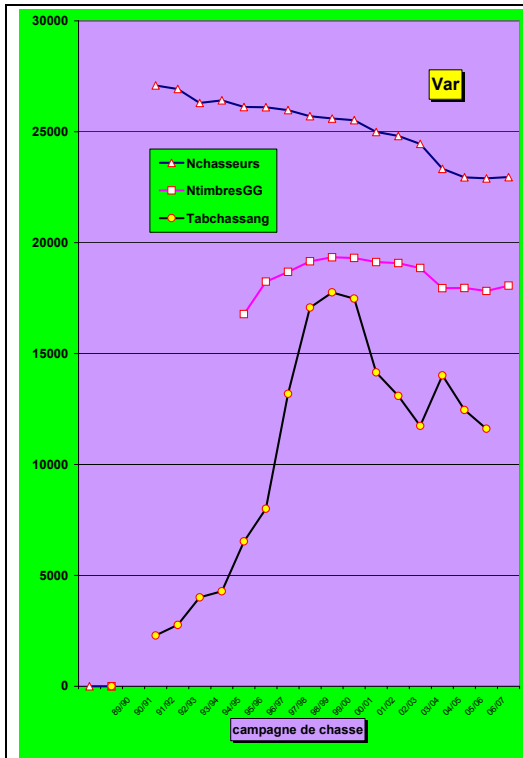
Nous sommes très proche de la situation vauclusienne, mais cette analyse permet de stigmatiser deux situations. Malgré la très forte et très rapide augmentation des prélèvements entre 1995 et 2000, le nombre de permis a continué à décroître lentement mais sûrement. Nous observons même une chute brutale du nombre de timbre grand gibier en 1997.

Les raisons pourraient être multiples, une Kératoconjunctivite fulgurante chez le chamois ? Une forte mortalité des mouflons dans la neige ? L'impact du loup sur les grands animaux ? Rien de tout cela ! Plus prosaïquement une augmentation très conséquente du prix du timbre grand gibier qui est passé de 60 F à 160 F. Par la suite on ne retrouvera plus le niveau atteint en 1996, mais comme dans le Vaucluse, l'effectif semble se cristalliser autour de 8200 timbres et ce malgré une chute importante du tableau sanglier.

Figure 3 Cas du département des Alpes de Haute Provence

Nous observerons que la courbe des permis et des timbres semble fluctuer à l'unisson le sanglier soutient le moral des troupes attention d'en assurer une bonne gestion.

4^{ème} cas : le Var (figure 4)



Nous constatons que la décroissance du nombre de permis est moins nette que dans les deux premiers départements. Le sanglier est déjà très présent dans le Var avant d'augmenter de manière exponentielle comme dans le Vaucluse ou les Alpes de Haute Provence. Manifestement, le sanglier est porteur de beaucoup d'espoir dans le Var.

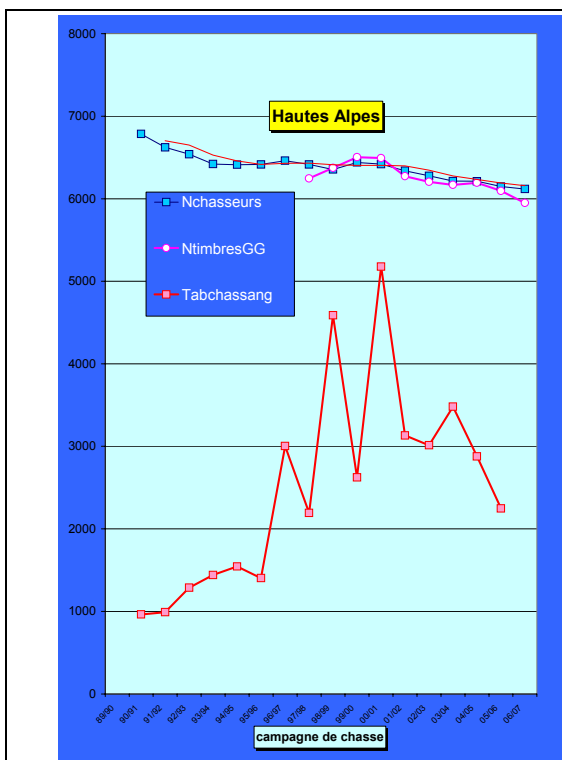
Il convient, ici, de considérer l'année 2002. Le nombre de sangliers a beaucoup chuté. L'année suivante, le nombre de vignettes grand gibier et de permis subit une érosion tout aussi violente, depuis les deux courbes semblent fonctionner en parallèle.

Nous mettons en exergue ici, le poids du sanglier dans le paysage cynégétique varois. Ceci, nous amène à deux constats :

Figure 4 Cas du département du Var

Attention de gérer au mieux les effectifs ;
 Attention aux situations où l'ensemble repose sur une seule espèce, la chasse a besoin de diversité.

5^{ème} cas : Hautes Alpes (figure 5)



Nous touchons là au paroxysme de la diversité et de la richesse un grand gibier, avec une très forte mais très irrégulière progression du sanglier.

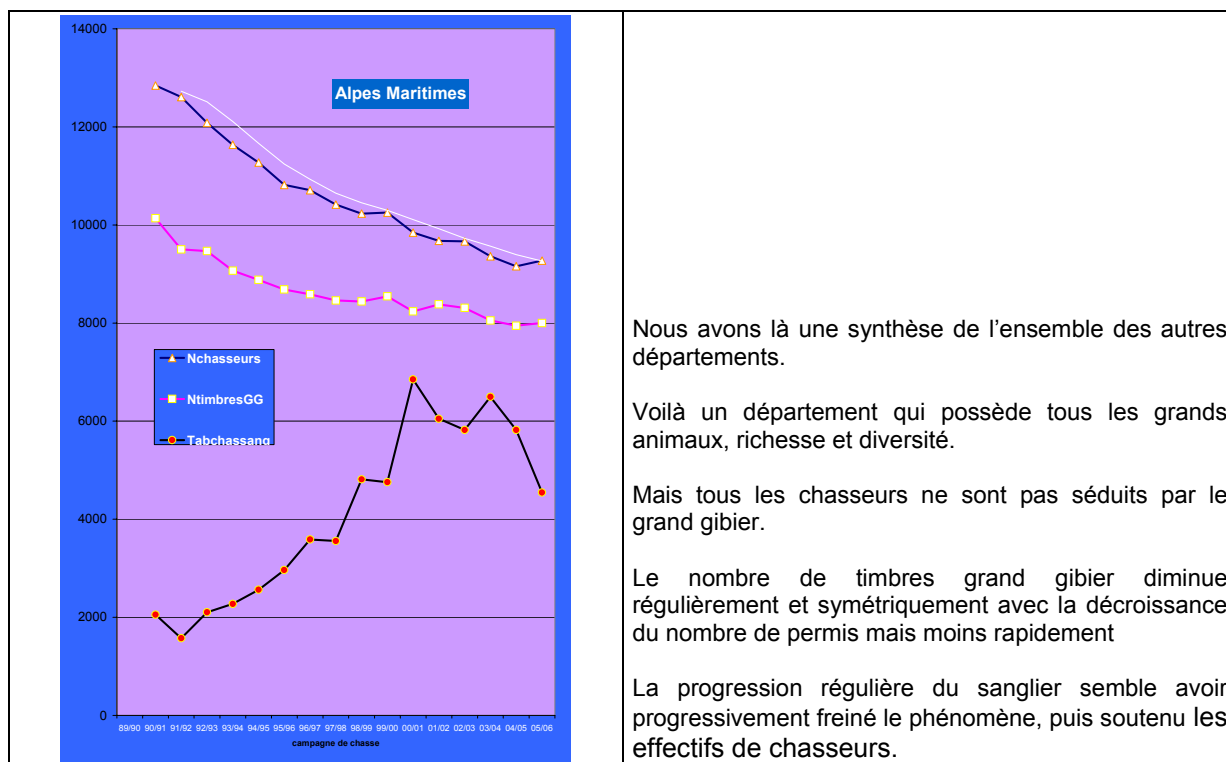
Nous observons même un taux de recouvrement en timbre grand gibier de 102 à 103 % à la fin des années 90. Ceci témoigne d'une forte tradition d'accueil des chasseurs des départements voisins dans les Hautes Alpes.

Dans les Hautes Alpes, tous les chasseurs sont chasseurs de grand gibier. Le sanglier a poussé le phénomène à l'extrême. Nous observons qu'après une forte chute des effectifs le nombre de timbre grand gibier tend à fléchir.

Figure 5 Cas du département des Hautes Alpes

**Attention à la gestion des effectifs ;
 Attention de mettre en place une bonne communication pour valoriser le chasseur et le vécu de la chasse.**

6^{ème} cas : Alpes Maritimes (figure 6)



Nous avons là une synthèse de l'ensemble des autres départements.

Voilà un département qui possède tous les grands animaux, richesse et diversité.

Mais tous les chasseurs ne sont pas séduits par le grand gibier.

Le nombre de timbres grand gibier diminue régulièrement et symétriquement avec la décroissance du nombre de permis mais moins rapidement

La progression régulière du sanglier semble avoir progressivement freiné le phénomène, puis soutenu les effectifs de chasseurs.

Figure 6 Cas du département des Alpes Maritimes

Attention, ceci révèle que le mal semble plus grave qu'il n'y paraît. C'est le mental du chasseur qui est touché, dans un département riche qui possède une faune diversifiée, la dynamique cynégétique semble irrémédiablement cassée.

Une seule solution : il faut positiver.

Une seule arme : la communication : il faut parler aux chasseurs. il faut remobiliser. Il faut le rassurer. Il faut le ramener à des valeurs fondamentales de la chasse.

Le sanglier peut-il être le moteur de ce dynamisme cynégétique.

Oui, si ... nous arrivons à gérer objectivement les effectifs en privilégiant l'intérêt et la qualité de la chasse par opposition à la quantité d'animaux à tirer.

Nous ne pourrions pas perpétuer cette chasse populaire séduisante et ouverte au plus grand nombre si nous ne limitons pas le volume des dégâts aux cultures. Cette réduction des dégâts passe forcément par un meilleur contrôle des effectifs de sangliers.

Les fédérations départementales des chasseurs possèdent aujourd'hui l'outil pour faire passer le message. Cet objectif doit être clairement inscrit dans le schéma départemental de gestion cynégétique.

Nous pouvons y arriver en organisant la gestion, en mettant en place des formations pour animer la concertation entre responsables d'association de chasse, entre équipes, pour intéresser les chasseurs et définir des orientations communes.

Nous ne pourrions pas atteindre ces objectifs qui nous ramènent à une conception éthique de la chasse sans mettre en place des formations pour les chefs d'équipes.



Oui si,...les équipes de chasseurs de sangliers s'ouvrent et acceptent de partager avec d'autres chasseurs, de nouveaux chasseurs, le fruit des efforts qu'ils auront réalisés sur leur territoire.

Il n'y a pas du sanglier partout et même il ne peut pas y avoir du sanglier partout. Ainsi, il faudra pour développer la solidarité entre chasseurs et soutenir le mutualisme dans le financement du fond d'indemnisation des dégâts, que les territoires bien pourvus en sanglier accueillent des chasseurs moins favorisés. Ces échanges et ce partage des territoires sont un problème grave et récurrent dans tous nos départements.

Dans le même esprit jusque là une équipe de chasseurs de sangliers est un microcosme plutôt fermé. Difficile de pénétrer dans une équipe si l'on n'y possède pas déjà deux ou trois bons amis. Ces équipes sont pourtant un creuset exceptionnel pour intéresser et éduquer de nouveaux chasseurs, en leur confiant bien sûr les rôles dévolus à leurs capacités physiques du moment. Les jeunes vigoureux, alertes et enthousiastes trouveront à s'exprimer en courant derrière les chiens. Les plus âgés pourront prolonger leur carrière, leur besoin de chasse, en gardant patiemment les postes. Chacun dans une équipe à un rôle, et apporte une valeur ajoutée à l'ensemble. Cette chasse au sanglier et ces équipes sont un formidable moyen d'établir ce pont des générations qui fait tant défaut à la cohésion de notre société moderne.



Après l'esprit et l'éthique, il conviendra de donner une âme à cette chasse, et si possible une belle âme pour apprendre à respecter les anciens, à accueillir et valoriser les jeunes.

Dans ce contexte, attention de ne pas faire de la sécurité, un rempart, un prétexte d'exclusion. La sécurité, c'est avant toute chose une organisation qui permet de prolonger le plaisir de chasser ensemble en toute sérénité. Dans ce domaine encore, la formation des responsables de battue, l'information et la sensibilisation du chasseur doit nous permettre de faire passer le message.

Le sanglier, pourra-t-il rester ce pilier de la chasse ?

Oui si, nous faisons l'effort de valoriser l'image du chasseur gestionnaire, respectueux de son environnement, attentif à s'insérer parmi d'autres activités sans heurts. Il faut là encore promouvoir un code de bonne conduite dans les SDGC et n'en déplaise à certains qui arguent que la chasse, avant toute chose, ça se vit, elle s'explique aussi, et s'apprend en toute humilité. La chasse du sanglier porte en elle des valeurs profondes de notre humanité. Le chasseur doit les connaître chez lui, les reconnaître chez d'autres et posséder l'envie de les transmettre. Pour être communicante, notre passion doit être vécue positivement.

Le sanglier, une espèce exemplaire...

Enfin et vous pouvez trouver le propos paradoxal, mais le sanglier sera un pilier de la chasse en France. Si on n'attend pas tout de lui, il faut poursuivre les efforts pour améliorer la situation du petit gibier et maintenir une chasse riche et diversifiée.

Dans ce domaine, le sanglier véhicule un message positif : la gestion départementale du sanglier n'est pas simple à mettre en œuvre, cependant le résultat d'une gestion simple appliquée à l'espèce est une véritable promotion de la notion de gestion qui devrait être appliquée à d'autres espèces dans le cadre des SDGC.

En conclusion

Nous ne devons pas commettre l'erreur de croire que l'abondance de sangliers, l'abondance de gibier, peut à elle seule soigner le mal de la chasse française. Il faut raviver la flamme. Il faut se montrer attentif aux attentes des chasseurs.

Il faut communiquer pour communiquer la foi que nous avons dans un avenir meilleur. Il faut parler au chasseur, s'adresser au cœur du chasseur, nous avons besoin d'une grande campagne de communication en interne, dans un rapport de proximité.

Cette campagne a commencé avec le petit livre vert « Fier d'être chasseur ». Elle doit se poursuivre pour redonner l'envie aux chasseurs de transmettre cet art millénaire qui fait d'eux des êtres à part .

A ceux qui ont su me transmettre leur « chasse »

Jean-Jacques Debenest, mon père

*Jean Marie (Mario) Mortara,
mon maître ès sanglier*